



REPUBLIQUE D'ANGOLA
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
À GENEVE

Intervention de Son Excellence Mr. Apolinário Correia,
Ambassadeur et Représentant Permanent d'Angola à la 20eme
Session du 2eme Cycle de l'Examen Périodique Universel
d'Arménie

Mr. le Président,

L'Angola souhaite la bienvenue à l'Arménie et la félicite pour la présentation de son rapport national détaillé et précis.

Nous saluons vivement l'Arménie pour avoir pris des mesures visant à mettre la législation pénale en conformité avec les normes du droit international et pour avoir établie le Programme stratégique de réformes juridiques et judiciaires pour 2012-2016 que vise essentiellement l'élaboration d'un nouveau code pénal.

L'Angola constate avec satisfaction que l'Arménie a développé des initiatives de grande envergure pour garantir l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes, notamment l'adoption de la politique d'égalité entre les sexes, l'élaboration du Programme stratégique et du plan d'action pour la mise en œuvre de cette politique.

Mr. le Président,

Nous recommandons ce qui suit:

- 1- Renforcer de mesures administratives destinées à garantir la participation d'un grand nombre des femmes dans la vie politique ;
- 2- Poursuivre la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Nous adressons à la délégation de l'Arménie nos vœux de pleine réussite à l'EPU.

Je vous remercie.